

REPUBLIQUE GABONAISE

UNION TRAVAIL JUSTICE



Madame la Présidente,

session de la Commission de la Condition de la Femme et de pouvoir ainsi contribuer à la réflexion générale sur le thème prioritaire : « la prévention et l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles ».

Mon pays réaffirme solennellement son engagement aux différents instruments internationaux en faveur de la promotion et de la protection des femmes et des filles notamment, la Convention pour l'Elimination de toutes les formes de discrimination à l'Egard des femmes (CEDEF), la Plate-forme d'Action de Beijing, le protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des

A cet égard, je me réjouis de l'engagement constant de l'ONU- Femmes, du FNUAP et des autres agences des Nations Unies dans ce domaine.

Au Gabon, cette volonté s'est traduite par l'implication personnelle du Président

(

2

déconstruction des stéréotypes.